

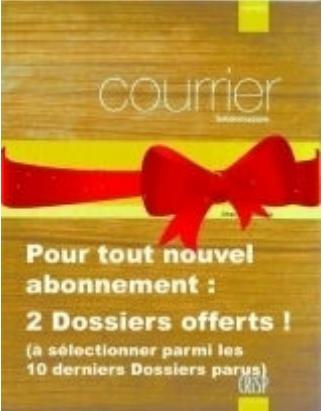
Van: Le CRISP <ne-pas-repondre=crisp.be@mail36.atl31.mcdlv.net> namens Le CRISP
<ne-pas-repondre@crisp.be>
Verzonden: maandag 14 september 2015 15:28
Aan: Nieuwsarchief
Onderwerp: La garantie européenne pour la jeunesse

14 septembre 2015

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).

CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques

Nouveau *Courrier hebdomadaire*



La garantie européenne pour la jeunesse

Courrier hebdomadaire n° 2263,
par S. Can, 44 p., 2015

En avril 2013, le Conseil de l'Union européenne a adopté une recommandation par laquelle tous les États membres sont incités à établir une garantie pour la jeunesse. Concrètement, tous les jeunes Européens de moins de 25 ans doivent se voir proposer « un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage » dans les quatre mois qui suivent leur sortie de l'enseignement ou la perte de leur emploi. Selon les instances européennes, cette initiative serait par excellence la voie à suivre pour résorber le chômage des jeunes de manière profonde et durable. Depuis plus de deux ans, le principe de la garantie pour la jeunesse est d'ailleurs mis en avant dès qu'il est question de l'emploi des jeunes, tant par les institutions européennes que par les États membres, le monde syndical, les associations de jeunes ou les *think tanks* européens.

Ce *Courrier hebdomadaire* tente de déterminer dans quelle mesure et sous quelles conditions la garantie pour la jeunesse est susceptible de permettre aux quelque 5 millions de jeunes

COMMANDER EN LIGNE 

Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.

[Courrier hebdomadaire](#)
[Abonnement](#)
[40 numéros par an](#)
[Version papier et électronique](#)

chômeurs européens de s'insérer dans le marché du travail. L'auteure pointe huit variables qui seront déterminantes sur le long terme, parmi lesquelles un financement suffisant et durable de la mesure et la création de nouveaux emplois.

L'étude conduit notamment à s'interroger sur les effets de la nouvelle gouvernance économique européenne : axée presque exclusivement sur la discipline et la surveillance budgétaires, celle-ci risque de constituer un obstacle à une mise en œuvre efficace de la garantie pour la jeunesse. S. Can questionne aussi la tendance des instances européennes à se focaliser sur l'amélioration de l'« employabilité » des jeunes plutôt qu'à s'attaquer au problème du manque d'emplois disponibles.

Copyright © 2015 CRISP | *Information*, Tous droits réservés.
Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du CRISP.

Notre adresse postale :
CRISP
Place Quetelet 1A
Saint-Josse-ten-Noode 1210
Belgique

[Se désinscrire](#) | [Modifier ses informations](#)

--
This message has been scanned for viruses and dangerous content by [Amsab-ISG](#), and is believed to be clean.
[Click here to report this message as spam.](#)